



CDA (BUREAU) DU 18 JANVIER 2022

Président : A. OLLIVIER HENRY.

Membres Présents : J.F. ANTOINE, A. BERNARD, P. COSSON, D. DARCEL, J.F. EVENO, A. HELBERT, J.P. LE VAILLANT, G. MONFORT, M. PERREE, L. ROBIN, N. ROUAUX, D. URVOIT.

Membres excusés : Th. BRIAND, G. GRANVILLE, R. REHEL.

CONDOLEANCES :

A Romain REHEL et Anaëlle pour le décès de leur grand-mère.

POINT SUR LES EFFECTIFS :

Effectif au 14 Décembre 2021 :	299	
Reprises :	0	
Arrêts :	1	(Mathéo TASSET)
Mutation arrivée :	0	
Mutation départ :	0	
TOTAL :	298	

INDISPONIBILITES (plus de 8 jours) :

Stéphane LE POTTIER	15 jours à compter du 10/12/2021
Pascal LE GAL	15 jours à compter du 16/12/2021
Christophe JAN	jusqu'au 28/02/2022
Emeric LEBRETON	en attente certificat médical
Laurent DELAUNAY	1 mois à compter du 6/01/2022

COURRIERS/E-MAIL ARBITRES :

August NLANG MVOGO : Match Hémonstoir /Ploeuc sur Lié D3 du 16/01 : pris note de son courrier.

COURRIERS /E MAIL CLUBS :

ROSTRENEN FC : Rostrenen FC / Callac US, D2 du 19/12/2021 : trop perçu par l'arbitre : la Commission demande à l'arbitre de rembourser la somme de 3,20 € à chacun des clubs.

TREMEL US : 2 absences aux matchs de Joffrey TOUSSAINT : la Commission a informé son club de la situation.

PLEDRAN CS : Match D2 Plédran CS / St Brieuc Racing du 19/12/2021 : demande d'un arbitre officiel : transmis au responsable de secteur.

LOUARGAT AS : Match D2 Gurunhuel Ent.Guer / Louargat US du 9/01/2022 : demande de 3 arbitres officiels : transmis au responsable de secteur.

LANTIC FC : Match D3Lantic FC / Tréméloir FC du 30/01/2022 : demande d'un arbitre officiel : transmis au responsable de secteur.

La Commission rappelle que le manque d'arbitres ne permet pas la désignation d'officiel sur toutes les rencontres et qu'en priorité ils sont désignés en D1, D2.

La demande d'arbitre doit se faire 15 jours avant le match.

REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRES :

Clément BEUREL : Coupe Départementale FUTSAL du 16/12/2021 : la Commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de l'arbitre (13 € 50) et de débiter le club de Futsal Club Briochin) de 13 € 50.

Benoit DUVAL : Match D2 H Plédéliac Hunaudaye / Crehen Pluduno du 16/01/2022 : la Commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de l'arbitre (22 € 50) et de débiter le club de Crehen de 22 € 50.

Franck BERTHIER : Match D2 Est Carreuc Hénon / Plérin FC 3 du 16/01/2022 : la Commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de l'arbitre (18 € 40) et de débiter le club de Plérin de 18 € 40.

Clément PINCEMIN : match Plouguenast FC Lié / Plédéliac Hunaudaye, U18 D2 du 08/01/2022 : la Commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de l'arbitre (20 €) et de débiter chacun des deux clubs de 10 €.

Nicolas MOISAN : match Pordic Binic FC / Lanvollon JS du 8/01/2022 : la Commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de l'arbitre (22 €) et de débiter chacun des deux clubs de 11 €.

Rappel : pour chaque demande de remboursement il faudra utiliser le formulaire téléchargeable sur le site du district et obligatoirement joindre un RIB.

EXAMEN FIA :

Nouvelles dates mises en place : formation les samedis 12, 19, 26 février 2022, de 8 h 30 à 17 h. Examen le dimanche 27 février 2022 de 8 h 30 à 12 h 00 au District de football des Côtes d'Armor à Ploufragan.

Journée administrative obligatoire le 05 mars 2022 de 8h30 à 12h00 au District de football des Côtes d'Armor à Ploufragan

EXAMENS LIGUE SENIOR et JAL :

La commission prend connaissance des informations Ligue concernant ces examens.

COMMISSION JEUNES :

Le regroupement des jeunes arbitres n'a pas été organisé le 16 janvier, la section jeune étudie le report de ce rassemblement à une date ultérieure.

FUTSAL :

La section Futsal va organiser le Vendredi 04 février une sensibilisation des arbitres à l'arbitrage Futsal.

La prochaine réunion de la CDA (Bureau) se tiendra le mardi 01 mars 2022 au siège du District à 18 h 30.

Le Président de la CDA,

Alain OLLIVIER HENRY

Le Secrétaire,

Alain BERNARD